



SEGO - Objectifs beauté

Date d'entrée en vigueur : Mis à jour le 24-05-25

Conditions Générales de Vente

Article 1 : Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les droits et obligations du photographe, Sérgolène d'Ambrosio, et de ses clients dans le cadre des prestations photographiques proposées. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes CGV.

Article 2 : Commande

Toute commande de prestation photographique doit être confirmée par écrit (email, courrier) et entraînera l'établissement d'un devis. La signature du devis par le client vaut acceptation des présentes CGV. Un acompte de 30% du montant total de la prestation sera exigé à la signature du devis pour confirmer la réservation.

Article 3 : Tarifs et Modalités de Paiement

Les prix des prestations sont indiqués en euros (€) et s'entendent hors taxes (TVA non applicable, article 293 B du CGI ou autre selon la situation fiscale du photographe). Le solde du paiement est dû à la livraison des photos. Les paiements peuvent être effectués par virement bancaire, chèque ou en espèces.

Article 4 : Annulation et Report

En cas d'annulation de la prestation par le client après la signature du devis, l'acompte versé ne sera pas remboursé. Si l'annulation intervient dans un délai de moins de 2 jours avant la date prévue de la prestation, le photographe se réserve le droit de facturer la totalité de la prestation. En cas de report, le photographe fera son possible pour proposer une nouvelle date, sous réserve de disponibilité.

Article 5 : Livraison

Les photos seront livrées au format numérique dans un délai de 6 semaines après la date de la prestation. La livraison se fera via un lien de téléchargement sécurisé. Le photographe s'engage à conserver les fichiers pendant une durée de 12 mois. Au-delà, il ne pourra être tenu responsable de la perte des fichiers.

Article 6 : Propriété Intellectuelle

Le photographe reste titulaire des droits d'auteur sur les photos réalisées. Le client dispose d'un droit d'utilisation des photos à des fins personnelles et non commerciales, sauf accord spécifique entre les parties. Toute utilisation commerciale des photos nécessite l'accord écrit du photographe. Le client autorise le photographe à utiliser les photos à des fins de promotion de son activité (site internet, réseaux sociaux, expositions, etc.), sauf mention contraire écrite.

Article 7 : Responsabilité

Le photographe s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour fournir une prestation de qualité. En cas de défaillance technique ou de problème indépendant de la volonté du photographe (catastrophe naturelle, accident, etc.), la responsabilité du photographe sera limitée au remboursement des sommes versées par le client, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts.

Article 8 : Confidentialité et Protection des Données

Le photographe s'engage à respecter la confidentialité des informations fournies par le client. Les données personnelles collectées dans le cadre de la prestation sont traitées conformément à la législation en vigueur sur la protection des données (RGPD). Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données.

Article 9 : Droit Applicable et Juridiction Compétente

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige relatif à leur interprétation et/ou à leur exécution relève des tribunaux compétents du lieu de résidence du photographe.

Article 10 : Acceptation du Client

Le client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les accepter sans réserve.

Fait à GIVET,

le/...../.....

Ségolène D'Ambrosio

[Signature du client]